



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Favoriser les départs en vacances en voiture électrique

Question écrite n° 40752

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la simplification des déplacements en voiture électrique à l'occasion des départs en vacances. De plus en plus de Français choisissent la voiture électrique pour leurs déplacements du quotidien. Ce mode vertueux de déplacement exige cependant une organisation tout particulièrement rigoureuse pour les longues distances des départs en vacances, avec entre autres la détermination préalable des arrêts à effectuer pour recharger le véhicule au cours du trajet. Or le nombre de points de recharges est encore loin de l'objectif de 100 000 bornes fixé par le Gouvernement. Si le maillage territorial des réseaux d'infrastructures de recharge est suffisamment dense sur les autoroutes pour ne pas poser de problème aux conducteurs, il n'en va pas de même sur les autres axes routiers. De plus, ces réseaux ne sont pas uniformisés et nécessitent encore des abonnements spécifiques pour se brancher sur les bornes locales. Il lui demande quelles actions le Gouvernement compte mener et suivant quel calendrier, pour soutenir la transition énergétique du secteur automobile, notamment dans la perspective des départs des vacances, en collaboration avec les collectivités locales, les acteurs de la grande distribution, les sociétés d'autoroutes, les hôteliers ou encore les restaurateurs.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40752

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 août 2021](#), page 6439

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)